

Bienvenue à l'école Les Prés-Verts/Pavillon Saint-Bernard



Bonjour chers parents,

Nous sommes très heureux de vous compter parmi la grande famille de l'école Les Prés-Verts/Pavillon Saint-Bernard. Toute l'équipe est prête à recevoir chacun des enfants et est très motivée à le guider dans le développement de son plein potentiel. La transition scolaire est un moment, nous le savons, qui peut amener certaines émotions ou inquiétudes. Soyez assurés que nous travaillerons en équipe pour faciliter l'intégration, la progression et le bien-être de tous. Pour répondre dès maintenant à certaines questions, je vous invite à consulter le lien préparé pour vous qui s'intitule « Mythes ou réalités? » : https://www.cscapitale.qc.ca/wp-content/uploads/2019/06/mythes_realites-final.pdf .

Pour obtenir certains renseignements généraux au sujet du préscolaire, vous pouvez consulter le lien suivant : <https://cssc.gouv.qc.ca/transition-vers-la-maternelle-2/#Section-2>

Nous avons hâte de vous rencontrer et d'amorcer le cheminement scolaire de votre enfant avec vous.

Julie Delagrave
Directrice

Marie-Josée Lebel
Directrice adjointe par intérim

Marie Laverdière
Direction adjointe



Horaire

La surveillance de la cour débute à 8 h le matin et à 12 h 50 en après-midi. Avant ces heures, les classes de préscolaire ne sont pas encore ouvertes pour accueillir les élèves.

Le matin, à compter de 8 h 05 et l'après-midi à compter de 12 h 55, après le son de la cloche, les enfants prennent leur rang à l'endroit qui aura déterminé par l'enseignante.

Lors des journées pédagogiques, seuls les élèves inscrits au service de garde peuvent se présenter à l'école. Il n'y a pas de transport scolaire. Vous devez venir reconduire votre enfant au service de garde.

Maternelle

8 h 10 à 10 h 37

13 h à 15 h 15

Horaire et présence à l'école:

Absence prévue : Aviser l'enseignant par écrit de la date et du motif de l'absence. Lors d'absence prolongée, l'enseignante n'est pas tenue de remettre une planification pour les journées d'absence.

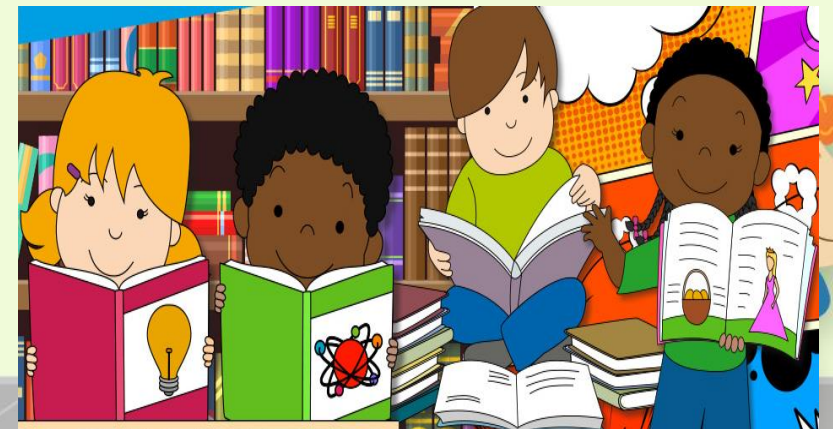
Absence imprévue : Les parents sont tenus d'avertir et de justifier toute absence, par téléphone, au secrétariat de l'école au 418 686-4040 # 3360. Ils doivent également avvertir le service de garde en laissant un message au 418-686-4040 #3364.



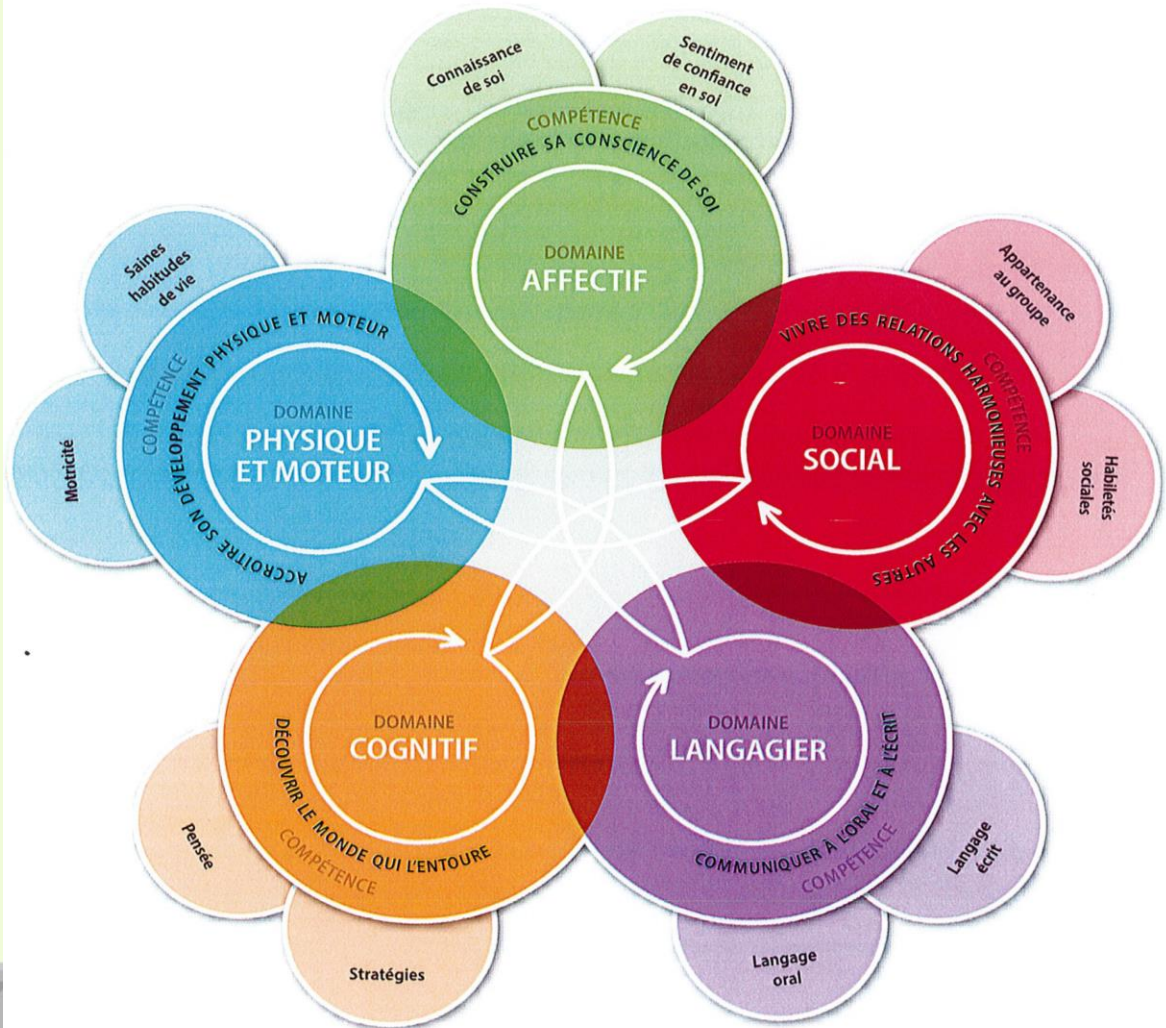
HORAIRE CYCLIQUE

L'horaire scolaire comporte des cycles de 10 jours. L'horaire quotidien de la classe s'insère dans cet horaire cycle. Deux (2) périodes de musique de 30 minutes par cycle de 10 jours sont à l'horaire pour les élèves du préscolaire ainsi qu'une période de 60 minutes d'éducation physique.

Il y a également des périodes de bibliothèque offertes aux élèves. Ces périodes seront déterminées par les enseignantes. Vous pouvez suivre l'horaire des cycles en regardant le calendrier scolaire. Chaque jour cycle est indiqué en haut à droite de chacune des dates.



Les domaines d'apprentissage qui seront développés au préscolaire



Le lien qui suit vous permettra de comprendre de façon plus approfondie le programme-cycle :

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/pfeq/Programme-cycle-prescolaire.pdf





Fournitures Scolaires



MATERNELLE

4 ANS

2023-2024



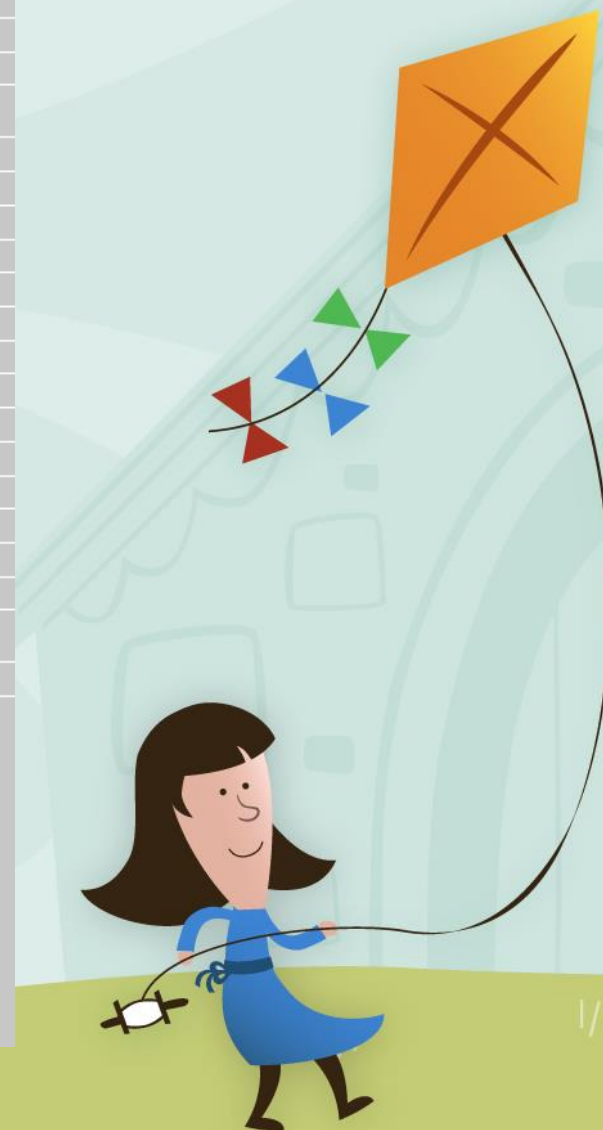
LISTE DU MATÉRIEL COMPLÉMENTAIRE 2023-2024 Maternelle 4 ans

QUANTITÉ	DESCRIPTION
1	Grand sac à dos (facile à ouvrir et pouvant contenir le cartable et les duo-tangs)
1	Grand étui à crayons à double pochettes (une section crayons feutres et une section crayons de bois)
1	Étui à crayons simple pour les autres effets scolaires
2	Boîtes de marqueurs lavables (crayons feutres), à pointe conique large : 16 couleurs
1	Boîte de crayons de couleur de bois : 24 couleurs (taillés)
2	Bâtons de colle (environ 42 grammes)
1	Paire de ciseaux adaptée à votre enfant (droitier ou gaucher)
1	Aiguise crayon
2	Crayons de plomb HB
1	Gomme à effacer blanche
1	Crayon noir effaçable à sec à pointe fine (crayon à tableau blanc)
3	Pochettes perforées qui se referment avec velcro (transparentes)
4	Duo-tangs en plastique (jaune, bleu, rouge, vert) avec attaches au milieu
1	Cahier à anneaux (cartable) couverture rigide (2 pouces)
1	Paire d'espadrille pour l'intérieur
1	Couvre-tout (tablier d'artiste)
1	Serviette de plage ou petite couverture de polar pour la détente (maximum 30 pouces x 60 pouces)

NOTES AUX PARENTS

- **Très important** de prévoir des **vêtements de rechange** dans un grand sac ziploc bien identifié au nom de votre enfant (bas, sous-vêtement, pantalon et chandail) pour dépanner en cas d'incidents.
- Nous comptons sur votre collaboration pour **identifier chacun des articles de votre enfant**, sans oublier tous les crayons.
- Merci de bien vouloir mettre la boîte de crayons de bois et **une** boîte de crayons feutres dans les sections de l'étui double et laisser l'autre boîte de crayons feutres intacte.
- L'enfant doit apporter son sac dès la première journée, **soit le mardi 29 août 2023.**

La rentrée se fera selon l'horaire que vous recevrez par courriel durant l'été.



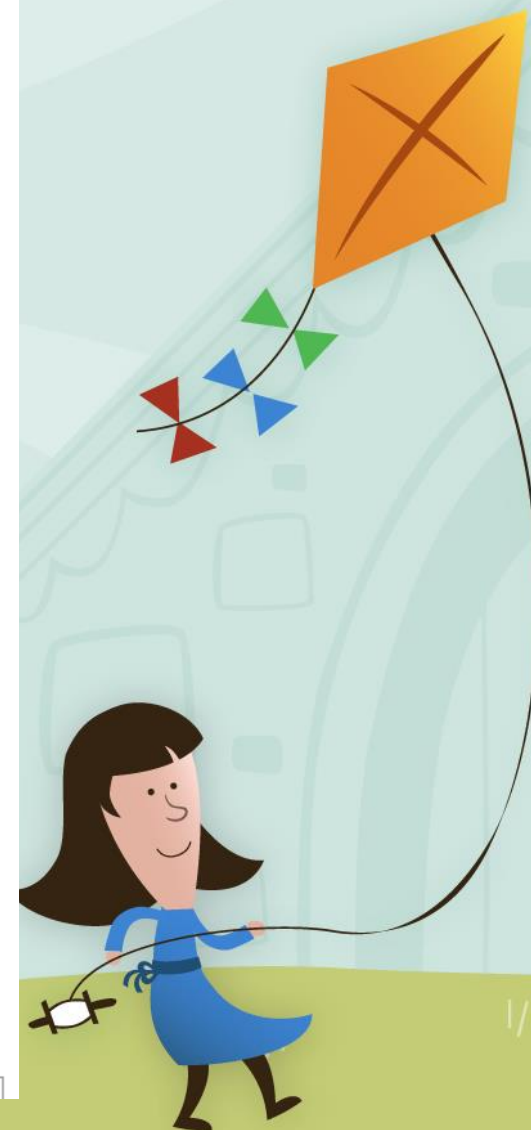
MATERNELLE

5 ANS

2023-2024



LISTE DU MATÉRIEL COMPLÉMENTAIRE 2023-2024 Maternelle 5 ans	
QUANTITE	DESCRIPTION
1	Grand étui à crayons à double pochettes (crayons feutres et crayons de bois)
1	Étui à crayon simple pour les autres effets
2	Boîtes de 16 crayons feutre lavables, à pointe conique large (16 couleurs)
1	Boîte de 24 crayons feutre lavables à pointes fines
1	Boîte de 24 crayons de couleur en bois, aiguisés
3	Bâtons de colle (grand format, 42 grammes)
2	Pochette de plastique transparente qui se referme avec velcro et trous
2	Duo-tangs en plastique (jaune, bleu) avec attaches au milieu
1	Cartable (1 pouce) avec couverture rigide et pochette de plastique transparente sur la couverture
1	Paire de ciseaux à bouts pointus (droitier ou gaucher selon votre enfant)
1	Crayon permanent noir pointe fine et non ultra fine
2	Crayons de plomb HB (aucun porte-mine)
1	Gomme à effacer blanche
1	Paire d'espadrilles pour l'éducation physique (intérieur)
1	Grand sac d'école
1	Couvre-tout en tissu (tablier d'artiste)
1	Serviette de plaque mince ou petite couverture pour la détente de grandeur régulière (maximum 30 pouces x 60 pouces)
NOTES AUX PARENTS	
<ul style="list-style-type: none">• Certains articles seront à renouveler au besoin durant l'année.• Prévoir des vêtements de rechange en cas de petits incidents (bas, sous-vêtement, pantalon ex. : joggings).• Pour éviter les problèmes de perte ou de vol, veuillez s'il vous plaît, identifier chacun des articles de votre enfant, sans oublier chacun des crayons. Merci! S.v.p., laissez les crayons feutres dans les boîtes d'origine.• L'enfant doit apporter son sac dès la première journée, soit le 29 août 2023.	
La rentrée se fera selon l'horaire que vous recevrez durant l'été par courriel.	



L'entrée progressive vécue sur 4 jours :

Buts:

- Influence à long terme la réussite scolaire
- Sécurise l'enfant et le parent, qui s'approprient les exigences de l'école. (groupes plus nombreux, horaire, contact avec l'ensemble du personnel, autobus, service de garde, locaux spécialisés, cour d'école, etc.)
- Permet à l'enfant plus de temps pour développer des relations sociales.
- Favorise une meilleure qualité de la relation socio-affective entre l'élève et l'enseignante.
- Le passage à la maternelle est déterminant pour le développement de l'enfant et de son parcours scolaire. L'entrée progressive est un bon moyen de s'assurer que cette étape se déroule de façon harmonieuse.
- Permet à l'enseignante d'accorder plus d'attention à chaque enfant et d'être ainsi plus à l'écoute de ses besoins.
- Aide à créer une relation plus étroite entre le parent et l'enseignante et une meilleure collaboration école-famille.
- Assure une meilleure intégration de l'enfant aux diverses routines de la classe, de l'école et du service de garde.
- Donne le temps pour s'approprier le nouveau vocabulaire propre au milieu scolaire (gymnase, vestiaire, secrétariat, récréation...)
- Permet à l'enfant de développer son autonomie plus rapidement.



Horaire de la rentrée progressive

Dates	Le mardi 29 août	Le mercredi 30 août	Le jeudi 31 août	Le vendredi 1 ^{er} septembre	Le lundi 2 septembre
Détails concernant la présence de votre enfant	Chaque enfant vient passer <u>une heure en tout</u> dans sa classe accompagné de son parent. Vous recevrez un courriel au mois d'août à cet effet. Un horaire suivra, car nous formerons de petits groupes. Ensuite, il est en congé pour le reste de la journée. Des élèves seront placés le matin et d'autres l'après-midi.	Première journée de classe complète pour tous les élèves. Une éducatrice sera présente en classe toute la journée pour faciliter l'acquisition des routines et permettre de vivre des activités en sous-groupes d'élèves. Début du service de garde pour les élèves du préscolaire (4 ans et 5 ans)	Deuxième journée de classe complète pour tous les élèves. Une éducatrice sera présente en classe toute la journée pour faciliter l'acquisition des routines et permettre de vivre des activités en sous-groupes d'élèves.	Troisième journée de classe complète pour tous les élèves. Une éducatrice sera présente en classe toute la journée pour faciliter l'acquisition des routines et permettre de vivre des activités en sous-groupes d'élèves.	Fin de l'entrée progressive. Début de l'horaire régulier. L'enseignante est seule en classe avec tous ses élèves.



Première rencontre parents/enseignants/service de garde

Avec l'enseignante: Le lundi 28 août à 17h dans la classe

(Les enfants ne doivent pas être présents à ces rencontres)

- ❖ Il est important d'y être.
- ❖ L'enseignante associée à la classe transmettra des explications concernant le fonctionnement de la classe, le programme de formation et le fonctionnement au service de garde.

❖ Première communication:

Vous sera remise au cours de la semaine du 9 octobre

❖ Bulletins:

- 16-17 novembre (rencontre avec les parents pour tous les élèves)
- En mars (rencontre au besoin)
- Semaine du 25 juin

Rencontre

Parents/Professeurs



Les services complémentaires à l'école

- L'orthophonie
- L'orthopédagogie
- La psychologie
- Le service de santé
- L'éducation spécialisée
- Le service de garde



Visiteurs

Par mesure de sécurité, les visiteurs et les parents sont priés de passer par la porte principale de l'école (porte 1); ils doivent toujours **se présenter au secrétariat**.

À moins d'une invitation de la part d'un membre du personnel, aucun visiteur ne peut circuler sans autorisation dans l'école. Pour rencontrer un membre du personnel ou la direction de l'école les parents doivent s'assurer de la disponibilité de cette personne en prenant rendez-vous.

Si les parents téléphonent à l'école et que la personne qu'ils désirent joindre est occupée, ils laissent le message et l'appel leur sera retourné dans les plus brefs délais.

Aucun parent ou visiteur ne peut se présenter dans la cour d'école entre 6 h 45 et 17 h 45 sans autorisation lors des jours de classe et lors des journées pédagogiques.



Maladies ou problématiques particulières chez un enfant

Si votre enfant est atteint d'une maladie contagieuse (streptocoque, varicelle, 5^e maladie, etc.) ou parasitaire (pédiculose, gale, etc.) il est essentiel d'en informer rapidement le secrétariat de l'école afin d'éviter les contagions ou la prolifération dans l'école.

Si un enfant est malade en cours de journée, les premiers soins seront assurés par une personne qualifiée. Si son état de santé nécessite plus que les premiers soins ou en cas d'accident, les parents seront avisés par téléphone afin qu'ils prennent les mesures nécessaires.

Si un membre de votre famille ou votre enfant présente des symptômes grippaux et gastro-intestinaux, il doit rester à la maison.

Blessures et accidents

En cas d'accident, le personnel formé en secourisme prodiguera les premiers soins. Si l'état de l'enfant nécessite un transport immédiat en taxi ou en ambulance, les parents seront informés le plus tôt possible de la situation et ou du lieu leur enfant a été conduit. Les frais engendrés par les services ambulanciers sont aux frais des parents. Les frais de transport, les frais reliés à des bris (ex : lunettes) sont assumés par les parents. Nous encourageons les parents à se prévaloir d'une **assurance accident pour leur enfant**.



Fiche urgence-santé

Vous avez complété la section santé lors de l'inscription de votre enfant.

Lors des premiers jours de classe, nous vous ferons parvenir une fiche santé pour mettre à jour les informations relatives à la santé de votre enfant.

Les parents doivent **indiquer** à l'école **une personne à rejoindre en tout temps en cas d'urgence**. De plus, il est obligatoire que les numéros de téléphone des parents soient toujours exacts et disponibles. **S'il y a des modifications en cours d'année, nous vous demandons d'en informer le secrétariat. Vous recevrez une mise à jour à effectuer lors des premiers jours de classe.**



Administration de médicaments

Il est important de savoir que le personnel de l'école n'administrera aucun médicament sauf pour les cas d'enfants présentant des conditions médicales chroniques (ex. : déficit de l'attention, asthmes, allergies, diabète). Dans ces seuls cas, une entente devra être prise avec la direction et **les formulaires d'autorisation devront être dûment remplis par les titulaires de l'autorité parentale**. Pour les enfants qui prennent des antibiotiques, veuillez demander au médecin la posologie « matin et soir ».

Les élèves qui soudainement présentent les symptômes suivants devront quitter l'école : vomissements, diarrhée importante, apparitions de rougeurs ou de plaques, écoulement nasal abondant, toux, conjonctivite, fièvre de plus de 38°C ou tout autre symptôme risqué pour la santé des autres élèves. Dans chacun de ces cas, nous demanderons aux parents de venir chercher leur enfant. Dans le cas où les parents ne pourront être joints, nous appellerons la personne à contacter en cas d'urgence, d'où l'importance de nous fournir le nom et le numéro de téléphone de cette personne (fiche « Urgence-santé »).



Service de garde

- Horaire d'ouverture:
7 h à 18 h
- Inscription obligatoire
- Tarif en vigueur pour les élèves réguliers : 9,20\$ (augmentation à compter du 1^{er} juillet 2023).
- Montants à déterminer si la fréquentation est sporadique selon les règles budgétaires en vigueur du MEQ.
- Il y a de la place pour tous les élèves.



- SVP nous aviser pour tout changement d'horaire par courriel.
- Le service de garde est ouvert lors des journées pédagogiques en cours d'année. Une inscription au préalable est obligatoire.
- Le midi, les enfants doivent apporter un repas. Les repas froids ou dans un thermos sont à prioriser. Des micro-ondes seront disponibles au besoin. Prévoir une collation dans la boîte à « lunch » pour la fin de journée.
- Il est important de prévoir des vêtements de rechange ainsi qu'un sac de plastique vide pour les vêtements souillés.



Collations Permises en classe



Pour la collation, seuls les fruits, les légumes, le fromage et le yogourt à boire sont acceptés. Cependant, il se peut qu'à l'occasion de fêtes spéciales, on puisse faire exception à ce règlement. Les parents en seront avisés par écrit.

Dans un contexte régulier, il faut prévoir deux collations par jour à mettre dans le sac de l'enfant pour sa classe et non dans la boîte à lunch.

IMPORTANT:

Placer les collations dans un sac à collation (isolant au besoin) identifié dans le sac d'école.



Besoins particuliers

- ❖ Si ce n'est pas déjà fait, nous contacter si votre enfant présente des besoins particuliers (par téléphone ou rendez-vous).
- ❖ Important d'agir tôt.
- ❖ Important pour l'équilibre des groupes et la prévision des services à mettre en place.



Le transport scolaire

❖ Des informations très précises sont écrites sur le site internet du centre de services en suivant le lien suivant:

<https://www.cscapitale.qc.ca/transport-scolaire/>

❖ Les élèves du préscolaire demeurant à plus de 800 mètres de l'école sont desservis matin et soir gratuitement.

❖ Vérifier avec notre secrétaire pour le calcul des distances si vous n'êtes pas certains.

11 h 30 (le midi) : possible de recourir au transport, mais ce n'est pas gratuit et 15 inscriptions sont nécessaires pour ouvrir ce service. Frais de transport du midi :

Vérifier les coûts en vigueur en cliquant sur le lien placé plus haut.



Transport scolaire (suite):

❑ Pour que le service s'organise il doit y avoir : 15 inscriptions minimum.

❖ Formulaire pour les demandes de transport (sur le site du CS).

IMPORTANT: seules les demandes reçues avant le 23 juin seront traitées pour le début de la rentrée. Les autres demandes seront traitées après le 15 septembre.

❖ Sur le site du CSS se retrouve un onglet « **trouver mon autobus** ». Pour avoir accès au numéro d'autobus, vous devrez avoir le numéro de fiche de votre enfant que vous trouverez sur la confirmation d'inscription. En entrant ces données, vous aurez accès au numéro d'autobus, à l'heure de l'embarquement ainsi qu'à l'endroit où votre enfant doit se présenter.

• Vidéos concernant le transport :

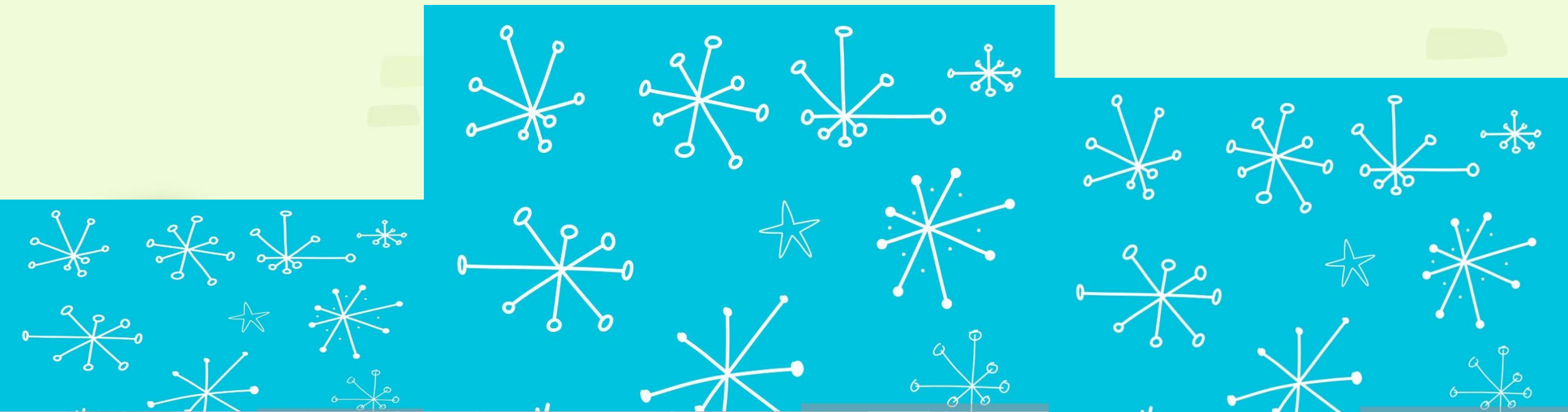
→ Prendre l'autobus : <https://www.youtube.com/watch?v=nvB159joPlw>

→ A bord de l'autobus : <https://www.youtube.com/watch?v=XtObAax9m-0>



Fermeture en cas de tempête ou de bris

Lors de tempêtes de neige, la Centre de services de la Capitale communiquera avec les médias pour confirmer la fermeture de l'école. Vous pourrez donc trouver l'information nécessaire en écoutant les divers médias ou en allant visiter le site web www.cscapitale.qc.ca ou sur la page Facebook. Il peut aussi survenir un imprévu qui oblige la fermeture de l'école (problèmes de chauffage, de plomberie, d'électricité, etc.). Il est important que votre enfant et vous prévoyiez un endroit sécuritaire où il pourra se rendre si cette éventualité se présente.



L'assemblée générale des parents et le conseil d'établissement

❖ Rencontre prévue :

Le 30 août 2023 au gymnase de l'école Les Prés-Verts à 17h

❖ **But** : Élire les nouveaux membres du conseil d'établissement.



Bienvenue à l'école
Les Prés-Verts/Pavillon Saint-
Bernard
L'équipe du préscolaire
et la direction

